Plan des zones réservées
Projet de liaison câblée

Riddes - La Tzoumaz

COMMUNE DE RIDDES — Canton du Valais

selon les art. 19 LcAT et 27 LAT

Echelle : 1 :2 000 & 1 :15 789

Décidé par le Conseil municipal en séance du 7 mars 2024

La Présidente — La Secrétaire

COMMUNE DE RIDDES — Canton du Valais

Version : Mise à l'enquête

Date	Projeté	Dessiné	Contrôlé
07.03.2024	AFD	OE	AFD
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...
...	...	...	...

Source : Office fédéral de topographie
Reproduction autorisée par le CC GEO - canton du Valais

Auteur du projet :
bisa aménagement du territoire
Av. du Rothorn 10
3960 Sierre
+41 27 451 75 75
info@bisasierre.ch

Document 1

Légende

Affectation du sol

Zones réservées selon les art. 19 LcAT et 27 LAT (6.63 ha / 3'316 m)
- Liaison Riddes - La Tzoumaz

Zones à bâtir en vigueur
- Zone de hameau HA
- Zone de village V1
- Zone d'habitations collectives R1
- Zone de villas R3
- Zone de grands chalets T1 à haut taux d'occupation
- Zone de chalets T2
- Zone de petits chalets T3
- Zone touristique mixte
- Zone mixte artisanale ZA
- Zone A de constructions et d'installations d'intérêt public
- Zone B de constructions et d'installations d'intérêt public
- Zone de détente, sports et loisirs
- Zone d'affectation différée
- Zone de pistes de ski non damées

Secteurs archéologiques
- Secteur archéologique

Zones agricoles
- Zone agricole de plaine
- Zone agricole de coteau
- Zone agricole protégée
- Zone agricole spéciale

Aire forestière
- Forêt

Zone inculte
- Zone inculte

Périmètre avec plans spécial en vigueur
- PQ 'Les Morands'

A titre indicatif

Zones de danger hydrologique
approuvées les 16.03.2011 et 25.02.2015
- Danger élevé

Zones d'inondation du Rhône
MEP en juin 2011 (non homologuées)
- Danger élevé

Zones de danger géologique
approuvées les 14.08.2013 et 15.01.2020
- Danger élevé

Espace réservé aux eaux superficielles
approuvé les 19.09.2018, 22.05.2019 et ...
- ERE

Cours d'eau, plans d'eau

Constatation de la nature forestière en zone à bâtir
- délimitation forestière définitive en zone à bâtir
- délimitation forestières indicative en zone à bâtir
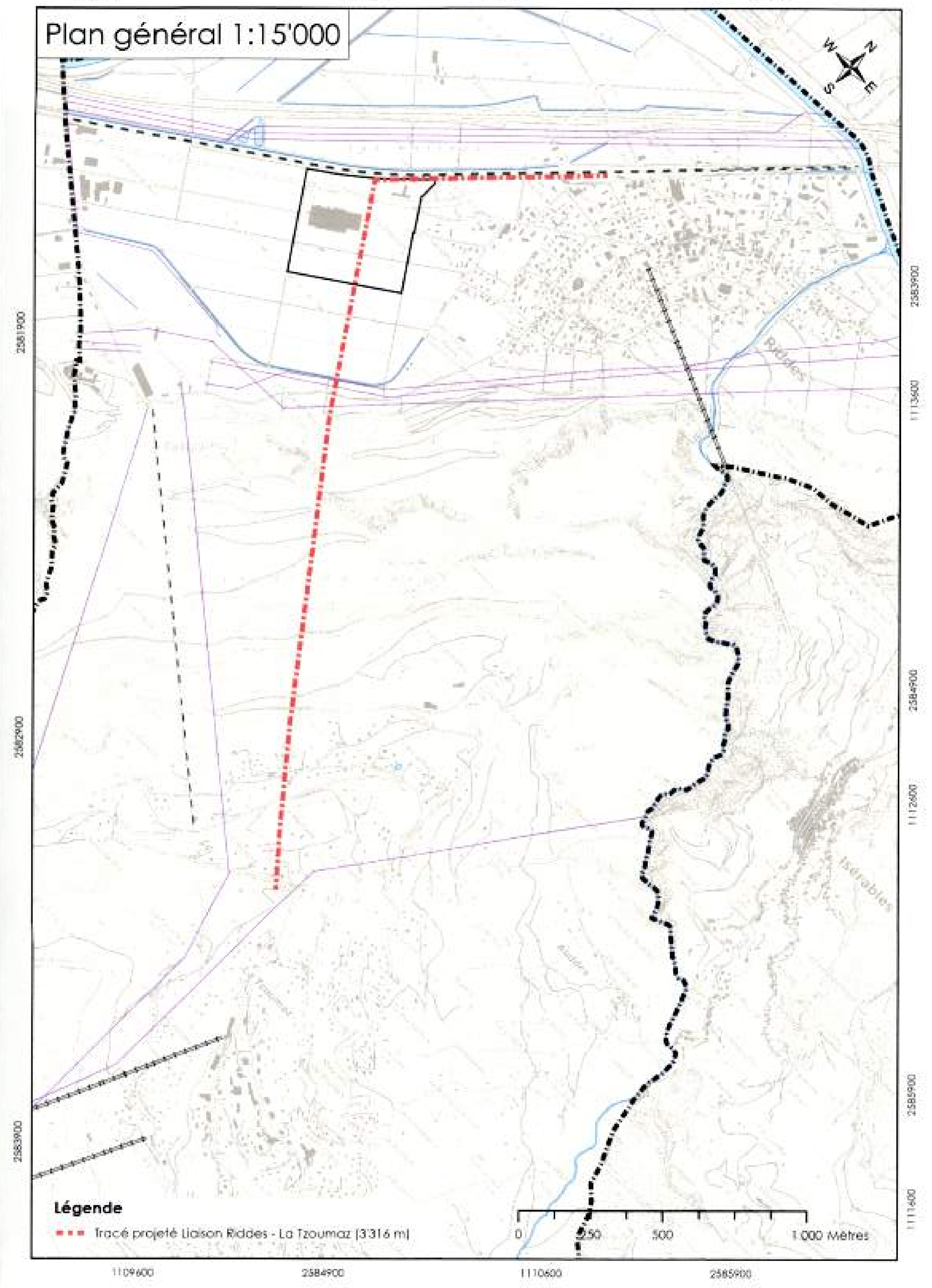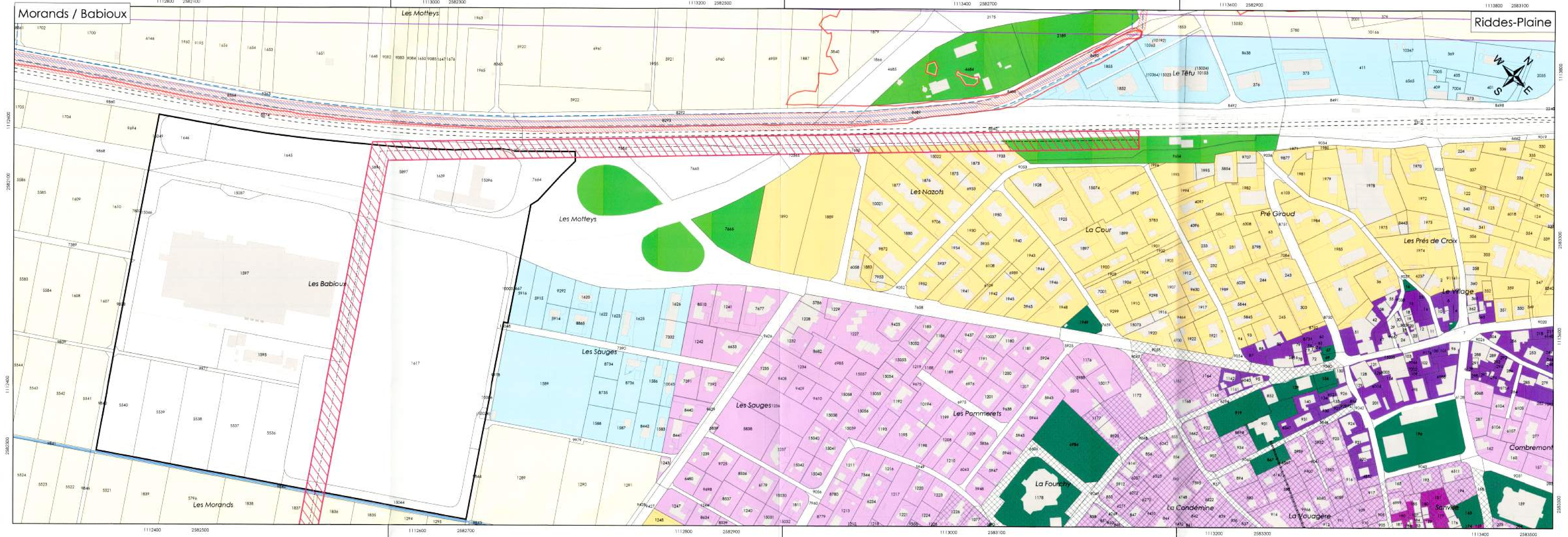
Autres
- Bâtiments existants
- Voie ferrée
- Remontées mécaniques
- Tracé projeté Liaison Riddes - La Tzoumaz
- Lignes à haute tension
- Limite communale